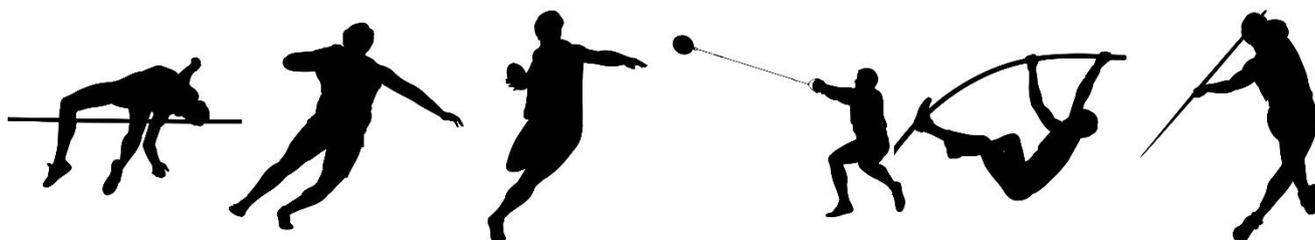




Ligue Belge Francophone
d'Athlétisme



MS ANIMATEUR

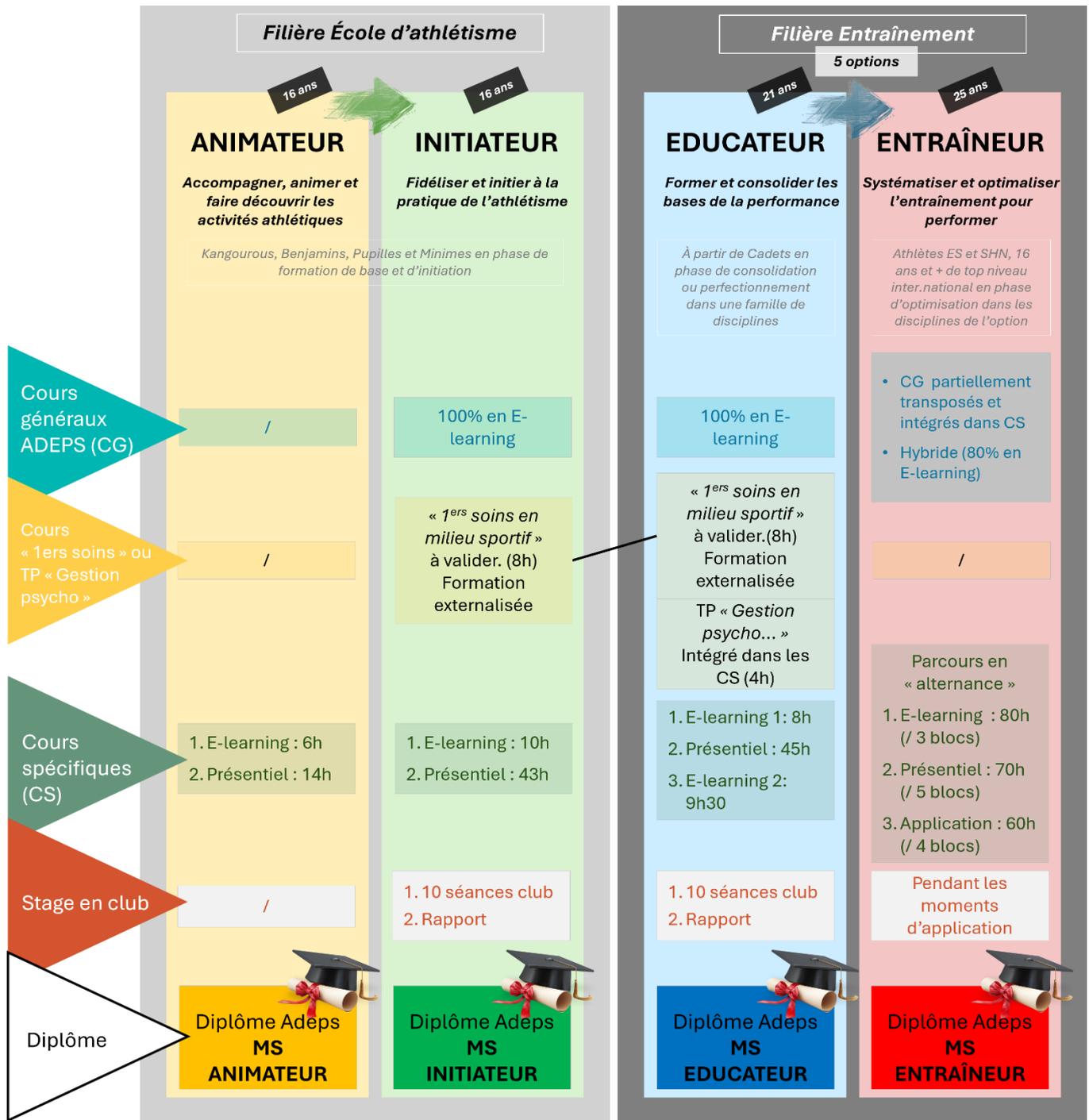


PLAQUETTE DE PRESENTATION

FORMATIONS 2025 ET APRES



Positionnement de la formation dans le dispositif complet



Présentation générale



Formation de type professionnel en encadrement sportif appliqué à l'athlétisme, destinée à développer des compétences spécifiques.

La formation de Moniteur Sportif Animateur (MSAn) constitue le premier niveau de qualification reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Sa réussite est un prérequis à la formation MS Initiateur deuxième niveau de qualification.

Elle s'adresse à ceux qui souhaitent acquérir des compétences pour encadrer des débutants, dans une logique de découverte et d'animation. Le MS Animateur fait découvrir l'athlétisme, contribue à fidéliser à sa pratique, et encadre un public « loisir », novice ou débutant, sans viser un apprentissage structuré ou formalisé.

Aucun cours général de l'Adeps n'est prévu à ce niveau ; le candidat peut donc s'inscrire directement aux cours spécifiques de la formation.

Public cible



Personne désirant encadrer des Kangourous, Benjamins, Pupilles, et Minimes à la recherche d'une découverte athlétique ou des pratiquants novices et débutants de 10 à 13 ans en phase de formation de base.

Durée théorique



- Formation sur 3-4 semaines
 - 1 bloc en E-learning de 7h
 - 14h en présentiel avec évaluation en cours de formation

Objectifs de la formation



Développer les compétences nécessaires aux fonctions suivantes :

- **Animer** la pratique sportive ;
- **Faire découvrir et diversifier l'activité** en privilégiant **le jeu** ;
- **Développer les habiletés motrices générales** préparatoires ;
- **Fidéliser à l'athlétisme** sans toutefois pouvoir développer un apprentissage structuré, organisé et/ou formalisé ;
- **Permettre de s'amuser individuellement et collectivement** grâce à l'athlétisme ;
- **S'intégrer dans une équipe** d'encadrement sportif (l'animateur exerce / fonctionne sous la responsabilité / supervision d'un cadre pédagogique d'un niveau de qualification supérieur.



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

3



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Cadre d'autonomie et responsabilité



Intervenir ...

- Dans des situations connues et définies liées à un domaine d'encadrement et/ou de formation, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.
- Avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques au sein d'un domaine d'encadrement et/ou de formation dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
- Sous la supervision et responsabilité d'un Moniteur Sportif Initiateur ou de niveau de qualification plus élevé.

Les atouts du programme



- Pédagogie active qui mobilise les études de cas, mises en situation.
- Développement de compétences pratiques. Le savoir étant utilisé comme ressource du Savoir-faire.
- Reality Based Learning.
- Programme et contenus de formation directement en lien avec le profil "fonction-compétences".
- Intervenants de renommée.
- Différentes modalités d'enseignement en vue de rentabiliser le temps et l'accessibilité : Distanciel au service du présentiel.
- Reconnaissance et valorisation ADEPS – LBFA

Pédagogie utilisée



- La formation s'appuie sur les principes andragogiques interactifs qui mobilisent études de cas, mises en situation ... Elle allie concepts théoriques et pratiques de terrain afin d'offrir une première expérience dès la formation.
- L'approche par modules et l'e-learning mobiliseront le principe de « classe inversée » et/ou de « confirmation », la théorie est utilisée comme support ou levier aux compétences pratiques qui se développent grâce à des opportunités d'application situationnelles enrichies.



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

4



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Conditions d'admission



- Avoir 16 ans au début de la formation.;
- Ne pas être sous le coup d'une suspension au sein d'une fédération sportive ;
- Être en ordre d'affiliation à la LBFA (*exception pour les accords Haute Ecole et Universités dans le cadre d'un protocole d'accord*)
- S'acquitter d'un droit d'inscription.

Dates et lieux



Plusieurs éditions sont organisées par an. Toutes les informations organisationnelles (dates, lieux, horaires) sont présentées sur du site internet de la fédération : [Cliquez ici](#)

La formation peut être également organisée "à la demande" en interne dans les clubs par un formateur agréé. Veuillez donc contacter votre club pour suivre cette formation. Il faut 13 candidats pour que la formation puisse avoir lieu. Toutefois, il est possible de s'inscrire dans une formation organisée dans un autre club.

Les modules de la formation



Synoptique et charge de travail des cours spécifiques MSAanimateur																			
Présentiel (cours + éval) 14:00:00				Distanciel synchrone 0:00:00				Distanciel asynchrone 6:40:00				Charge théorique totale		20:40:00					
Thème 1 Cadre institutionnel et législatif				Thème 2 Didactique et méthodologie				Thème 3 Facteurs déterminants de l'activité et de la performance				Thème 4 Aspect sécuritaire et préventif				Thème 5 Ethique et déontologie			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.
Ens/Form S.			0:45:00	Ens/Form S.	3:00:00		3:05:00	Ens/Form S.				Ens/Form S.			0:40:00	Ens/Form S.			1:00:00
Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.	9:00:00			Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.			
Eval S.			0:15:00	Eval S.			0:35:00	Eval S.				Eval S.			0:10:00	Eval S.			0:10:00
Eval S.-F.				Eval S.-F.	2:00:00			Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.			
Charge théo. travail			1:00:00	Charge théo. travail	5:00:00		3:40:00	Charge théo. travail	9:00:00			Charge théo. travail			0:50:00	Charge théo. travail			1:10:00
Charge théo. totale		1:00:00		Charge théo. totale		8:40:00		Charge théo. totale		9:00:00		Charge théo. totale		0:50:00		Charge théo. totale		1:10:00	
CS111 * Cursus de formation LBFA				CS121 ** Animation d'un Kids' Athletics				CS131 Découvertes techniques				CS141 * Sécurité athlétique				CS151 * Charte des droits de l'enfant dans le sport et réflexion sur l'utilité de			
	Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.		Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.
Ens/Form S.			0:45:00	Ens/Form S.	2:00:00		2:20:00	Ens/Form S.				Ens/Form S.			0:40:00	Ens/Form S.			1:00:00
Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.	9:00:00			Ens/Form S.-F.				Ens/Form S.-F.			
Eval S.			0:15:00	Eval S.			0:20:00	Eval S.				Eval S.			0:10:00	Eval S.			0:10:00
Eval S.-F.				Eval S.-F.	2:00:00			Eval S.-F.				Eval S.-F.				Eval S.-F.			
Charge théo. travail			1:00:00	Charge théo. travail	4:00:00		2:40:00	Charge théo. travail	9:00:00			Charge théo. travail			0:50:00	Charge théo. travail			1:10:00
Charge théo. totale		1:00:00		Charge théo. totale		6:40:00		Charge théo. totale		9:00:00		Charge théo. totale		0:50:00		Charge théo. totale		1:10:00	
CS122 ** Méthodologie et gestion de groupe					Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.						Prés.	Dist. Sync.	Dist. Async.				
Ens/Form S.			1:00:00				0:45:00					Ens/Form S.							
Ens/Form S.-F.												Ens/Form S.-F.							
Eval S.							0:15:00					Eval S.							
Eval S.-F.												Eval S.-F.							
Charge théo. travail			1:00:00				1:00:00					Charge théo. travail							
Charge théo. totale							2:00:00					Charge théo. totale							

légende

*Module 1XX **
Module en E-learning

*Module 1XX ***
Module hybride (E-learning + présentiel)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Parcours / Agencement du dispositif



Agencement du dispositif des cours spécifiques MS Animateur

Etape 1 Bloc distanciel asynchrone E-learning			Etape 2 Bloc présentiel Cours théorico-pratiques > Jour 1			Etape 2 Bloc présentiel Cours théorico-pratiques > Jour 2		
						Minimum 1 semaine après le jour 1		
Code	Titre du module	Vol Horaire	Code	Titre du module	Vol. horaire	Code	Titre du module	Vol. horaire
CS111	Cursus de formation LBFA	1:00:00	CS122	Méthodologie et gestion de groupe (Partie 2/3)	1:00:00	CS121	Animation d'un Kids' Athletics (Partie 3/3) - Evaluation	3:30:00
CS122	Méthodologie et gestion de groupe (Partie 1/3)	1:00:00	CS131	Découverte technique (Partie 1/2)	5:30:00	CS131	Découverte technique (Partie 2/2)	3:30:00
CS141	Sécurité athlétique	0:50:00	CS121	Animation d'un Kids' Athletics (Partie 2/3)	0:30:00			
CS121	Animation d'un Kids' Athletics (Partie 1/3)	2:40:00						
CS151	Charte des droits de l'enfant dans le sport et réflexion sur l'utilité de l'athlétisme	1:10:00						
		6:40:00			7:00:00			7:00:00

CS en E-learning >>	6:40:00
CS en présentiel >>	14:00:00
Tous CS >>	20:40:00
<i>A cette charge de travail reprise dans cette ligne du temps, il faut ajouter les moments d'étude et/ou de préparation en autonomie</i>	



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

6



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Modalités d'inscription



- Les conditions d'admission doivent être respectées.
- Nombre de participants par édition : Minimum 8 et maximum 20 par édition.
- Frais d'inscription :

Affiliés LBFA	100€
Affiliés à un club d'athlétisme autre que le LBFA et reconnu par World Athletics	125€

Ces montants comprennent les frais d'homologation ADEPS, la mise à disposition de la plateforme E-learning, l'accès aux cours en présentiel, les prestations des formateurs, les évaluations et les supports.

- Les demandes d'inscription sont traitées par ordre de réception
- L'inscription se réalise en 2 étapes :
 1. Inscription préalable :
 - L'intention d'inscription se fait via le site internet : www.lbfa.be
 - Un accusé de réception accompagné d'une liste des documents du dossier restants à fournir et du montant à payer est transmis par la LBFA.
 2. Inscription définitive :

L'inscription définitive aux formations est conditionnée par :

 - L'acceptation du dossier complet.
 - Le paiement des droits d'inscriptions ad hoc : www.lbfa.be

Formulaire et dossier d'inscription complets et paiement du droit d'inscription à l'échéance fixée pour l'édition.

Homologation du brevet par l'ADEPS



- Le brevet est homologué et reconnu par l'ADEPS ;
- Le brevet sera décerné par l'ADEPS sous forme d'une carte après validation de toutes les étapes du parcours de formation.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

7



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Modalités d'évaluation-certification



			Formes d'évaluation	
			1. Champ des Savoirs. Evaluations "Théoriques" > Epreuves E-learning	2. Champ des SF Comportementaux - Validation par la participation
			MS Ani	MS Ani
Conditions d'accès aux épreuves d'évaluation >>				Présences et règles de bienséance
Théma 1	CS111 *	Cursus de formation LBFA	V	
Thématique 2	CS121 **	Animation d'un Kids' Athletics	V	V (commun 121 - 122-131)
	CS122 **	Méthodologie et gestion de groupe	V	V (commun 121 - 122-131)
Thématique 3	CS131	Découvertes techniques		V (commun 121 - 122-131)
Th 4	CS141 *	Sécurité athlétique	V	
Th 5	CS151 *	Charte des droits de l'enfant dans le sport et réflexion sur l'utilité de l'athlétisme	V	
Exigences minimales de réussite >>			Validation des activités en ligne selon l'ordre prévu dans le parcours / dispositif	Minimum A
Conséquences d'un échec			Pas d'accès à la partie en présentiel suivant le bloc concerné	Echec/Refus sans 2 ^{ème} session
Règlement des évaluations >>			Validation de toutes les évaluations selon leurs critères et seuil de réussite respectifs ci-dessus ainsi que les délais impartis	

Valorisation d'acquis d'expérience et de formation (VAFE)



La LBFA peut accorder d'éventuelles dispenses totales ou partielles en fonction de nombreux cas ou situations.

Ces dispenses ne sont pas automatiques et chaque situation est examinée minutieusement. Ces éléments s'inscrivent dans le processus de "Valorisation des acquis d'expériences et/ou de formation" (VAFE).

Ce principe de VAFE vaut également pour les prérequis et conditions d'admission.

Plus de renseignements : [Cliquez ici](#)



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

8



www.lbfa.be

02/ 474 72 04



Divers



- La présence à minimum 80% des cours en présentiel est obligatoire ;
- Pour l'ensemble des cours pratiques, une tenue adaptée est obligatoire ;
- La LBFA se dégage de toute responsabilité concernant le matériel personnel amené aux cours par les candidats ;
- Le candidat
 - Porte une tenue adaptée pour l'ensemble des cours pratiques ;
 - Se munit du nécessaire pour prendre note ;
 - Est conscient qu'un accès à des « outils informatiques » (PC, tablette, smartphone, etc.) est nécessaire pour son parcours de formation.
 - Est conscience de l'investissement en termes de temps que suivre cette formation représente et par conséquent s'assure avoir la possibilité personnelle + professionnelle de s'engager dans cette démarche.



Ligue Belge Francophone d'Athlétisme

Secrétariat de la formation des cadres

Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES



+32 (0)2 474 72 04



valerie.stranart@lbfa.be



www.lbfa.be



valerie.stranart@lbfa.be



Avenue de Marathon 119/D, 1020 BRUXELLES

9



www.lbfa.be

02/ 474 72 04

